

Journées Européennes de la justice civile au Tribunal de Grande Instance de Toulouse

DOSSIER DE PRESSE

Informations sur les journées de la justice européennes civiles du 5 octobre, du 25 octobre et du 7 novembre 2011

Le Conseil de l'Europe et la Commission Européenne ont choisi le Tribunal de Grande instance de Toulouse, en liaison avec l'Université Toulouse 1 Capitole et les professions juridiques et judiciaires, pour organiser la **journée phare de la justice civile en Europe**.

Cette journée phare, organisée chaque année dans une ville européenne, vise à sensibiliser les jeunes à la justice civile.

En 2010, cette journée s'était déroulée dans la ville de LJUBJANA : le TGI de Toulouse avait cependant déjà participé le 17 novembre 2010 à cette manifestation par des présentations critiques et des débats, rassemblant des experts européens, des professionnels du monde judiciaire et juridique et des universitaires de l'université de Toulouse, sur les litiges dans les situations familiales en Europe (un DVD de cette journée est visible sur le site internet du Ministère de la Justice et disponible au TGI de Toulouse 2 allées Jules Guesde 31000 Toulouse, : tel 05 61 33 70 10).

Pour 2011, le TGI de Toulouse a choisi de décliner la construction de la justice civile en Europe par l'organisation de trois journées inscrites dans une cohérence dynamique consistant à sensibiliser les jeunes à la justice civile, à améliorer avec les professionnels du droit le fonctionnement de la justice civile en Europe, à rechercher de nouvelles voies pour la justice civile.

Ces actions ont été conçues dans un large et dynamique partenariat (Université Toulouse1Capitole, Inspection d'Académie, l'Ordre des Avocats, la Chambre départementale des Notaires, La Chambre départementale des Huissiers de Justice, la Chambre de commerce et d'industrie, le Tribunal de Commerce, le Chambre de Conciliation et d'Arbitrage, l'Institut Européen du Droit, l'Institut de Recherche en Droit Européen, International et comparé, la Mission Droit et Justice, le Conseil Régional, le Conseil Général, la ville de Toulouse, le Communauté urbaine du Grand Toulouse, le Conseil départemental de l'accès au droit, la Maison de l'Europe, l'Association française des juristes conseils d'entreprise) et pour un budget prévisible de 45000 euros.

– **la journée du 5 octobre vise à sensibiliser les jeunes par leur implication dans un travail d'acteur à la justice civile** : les jeunes mettront d'abord en scène sur des scénarios libres un cas de discrimination ou de conflit parental, puis ils joueront la recherche de solutions possibles à ces situations de conflit et, enfin, ils simuleront un procès civil qui pourrait en être l'aboutissement.

Les jeunes de groupes de travail théâtral d'établissements scolaires Toulousains joueront en présence d'autres élèves et de professionnels avec qui ils échangeront ensuite. Cette journée est préparée avec l'inspection d'académie, le barreau, l'université ; on en attend pour les jeunes une sensibilisation « de l'intérieur » au procès civil, défaite de tous discours abstraits ; les jeunes auront à dire ce qu'ils attendaient comme solution au cas de discrimination ou de conflit parental et en quoi le procès civil leur a paru ou non une voie appropriée ; les professionnels diront ce qu'ils savent et défendront leur pratique. Chacun aura à apprendre de ces échanges. Cette journée aura lieu en salle 1 au TGI de Toulouse à partir de 14 heures (déroulement de la journée, intervenant et partenaires : voir annexe 1) ;

– **la journée du 25 octobre** vise à **découvrir et agiter les grandes questions qui animent le droit et la justice civile en Europe** : l'ordre public européen, le contrat en Europe, l'exécution transnationales des décisions dans l'Union, la circulation des professionnels dans l'Union, la circulation des actes authentiques dans l'Union. Participeront aux débats des experts de l'Union mais aussi les meilleurs spécialistes universitaires et praticiens de Toulouse. Lors de cette journée, ouverte à tous, la réflexion se fera à la fois en ateliers puis par des échanges communs et tables rondes.

La question de la prégnance du droit européen dans les pratiques juridiques et judiciaires sera débattue et des moyens d'amélioration recherchés .

La journée sera ouverte par le ministre de la justice, M. Michel Mercier et s'achèvera dans un vaste rassemblement à la salle des Illustres à la mairie de Toulouse où les jeunes présenteront leur travail théâtral expérimental du 5 octobre (déroulement de la journée, intervenants et partenaires : annexe2) ;

– **La journée du 7 novembre** vise à **rechercher les nouvelles voies de la justice civile**. Si les jeunes sont un peu déçus par notre procès civil, si la prégnance du droit civile européen n'est pas au rendez vous, quelle direction pour rendre meilleur, par le droit et la justice, « notre vivre ensemble » : la justice rendue, par des acteurs indépendants mais proches , au fait du quotidien des parties ,n' est elle pas une voie de progrès ? comment faire pour que ces parties dépassent la relation de guerre et parviennent après le conflit à cohabiter dans le travail , le voisinage, les affaires ? Autrement dit comment faire pour que la solution par le droit ne soit pas la cause d'une rupture irrémédiable mais une source d'apaisement et de progrès dans la relation des protagonistes ? Cette journée, avec des praticiens d'horizons divers (chambre de commerce et tribunal de commerce, université, avocats, notaires, huissiers, juristes d'entreprise) sera consacrée à l'exploration des voies alternatives à la solution des conflits (déroulement, intervenants et partenaires : voir annexe 3).

Pour toutes informations : 05.61.33.70.10

Annexe 1

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 5 OCTOBRE

14 H 00 - Propos introductifs: Bruno STEINMANN Président du TGI. Michel-Jean FLOC'H inspecteur d'académie

14 H 15 - Présentation du film de l'ESAV sur les rencontres ciné jeunes justice

14 H 45 - Introduction par les avocats modérateurs du scénario d'audience devant le juge des enfants

14 H 50 - Scénario (15 min) affaire devant le juge des enfants / focale droit de la famille

15 H 05 - Questions/réponses/échanges avec Maître CAZANAVE, Maître BARRAULT CLERGUE, Melle BIT, Juge des Enfants, Mr BARDOUT, Juge aux Affaires Familiales

15 H 20 - PAUSE

15 H 35 - Introduction avocats modérateurs

15 H 40 - Scénario (15 min.) procédure devant le juge aux affaires familiales (sur la base du film "Joue la comme Beckham") focale lutte contre les discriminations

16 H 05 - Questions/réponses/échanges avec Maître CAZANAVE, Maître BARRAULT CLERGUE, Melle BIT Juge des Enfants, Mr BARDOUT Juge aux Affaires Familiales

16 H 10 - Intervention de Monsieur MAKENGO (adjoint au maire de Toulouse chargé de la diversité et de l'égalité) / présentation du site internet de lutte contre les discriminations

16 H 30 - Propos conclusifs

ANNEXE 2

JOURNEE DU 25 OCTOBRE 2011

9 h 00 : Ouverture des travaux

Propos d'accueil de Monsieur le Premier Président et Monsieur le Procureur Général,

Allocution de Monsieur le GARDE DES SCEAUX

- Introduction: **Mme le Professeur PERUZZETTO**, professeur Université Toulouse1 Capitole et **Mme le Professeur FRICERO**, professeur Université Sophia Antipolis

- Intervention au nom de la Commission européenne : **Mme Françoise LE BAIL** :

*le développement de l'espace judiciaire européen et les divers moyens de faire connaître la coopération judiciaire civile et les instruments législatifs qu'elle met en oeuvre.

* la participation de tous les professionnels de justice à l'EJE, le RJECC et son ouverture aux professions

* le portail E-Justice.

- Intervention au nom du Conseil de l'Europe - : **M. Stéphane LEYENBERGER** - -
Chef A.I. de la Division de la justice :

*les valeurs communes que véhicule l'Europe, la convention européenne des droits de l'homme, son influence sur le droit des Ecoles de Magistrature

*les liens Conseil de l'Europe / de l'Union Européenne dans le domaine civil et dans celui des droits fondamentaux

* la CEPEJ

10h 00 : Ateliers ouverts au public

Atelier 1 (magistrats) animé par **Mme Guillemine TAUPIAC-NOUVEL** maître de conférences Université Toulouse1 Capitole: **l'ordre public européen et le traitement du contentieux civil** ,

Intervenants : M. Stéphane LEYENBERGER, Mme le Professeur PERUZZETTO, Mme BLUME et Mme PELLARIN conseillères à la Cour d'Appel de Toulouse, Mme BENSUSSAN Première Vice Présidente du Tgi de Toulouse

Atelier 2 (avocats) animé par Maître SAINT GENIEST, bâtonnier du barreau de Toulouse: **la mobilité européenne des professionnels**

Intervenants : Me Roselyn INNOCENT et Me THIRY, avocates, Mme le Professeur AMAUGER LATTES (Professeur UT1 Capitole) , M. Claude CONSIGNY Président de Chambre à la Cour d'Appel, Mme Lauréanne DELMAS directrice juridique Thales Avionics

Atelier 3 (notaires) animé par Maître FLORA, Président de la Chambre des Notaires: **la libre circulation de l'acte authentique**

Intervenants : , Maître CAGNIART, M. le Pr Cyril NOURRISSAT Recteur de l'Académie de Dijon

Atelier 4 (huissiers) animé par Maître RAYNAUD, Président de la Chambre des Huissiers: **le renforcement des dispositifs permettant l'exécution des décisions**

Intervenants : Stella SAASTAMOINEN, Commission européenne , Mme Nathalie FRICERO,, Maître Patrick SAFAR membre du bureau de la chambre nationale des huissiers

Atelier 5 (juristes d'entreprise) animé par Mme SABANOWSKI responsable régionale Midi-Pyrénées de l'Association Française des juristes d'entreprise.: **les accords de coopération ou partenariat entre entreprises européennes**

Intervenants : M. le Pr Hugues KENFACK Professeur UT1Capitole, Me Nicolas MORVILLIERS, avocat, Mr RICARD directeur juridiqueThales Alenia Space, M Frédéric TORREA Directeur juridique ATR, M.COMET Senior Legal Council Airbus

12 h 30 : Déjeuner offert par l'Ordre des Avocats- Maison des Avocats

14 h 00: restitution des travaux des cinq ateliers par les rapporteurs

15 h 15 : Table ronde : La communauté juridique et les défis européens : comment construire ensemble un espace judiciaire accessible aux citoyens ?

Intervenants : Mme FRICERO, Mme PERUZZETTO, M. Stephane LEYENBERGER, Mme Stella SAASTAMOINEN, M.BERGE Professeur Lyon III, M.Thomas FERENCZI, M;Eric LE BOUCHER,journalistes

16 h 30 : - Discours de clôture : Mme BELOUBET Vice Présidente du Conseil Régional

18 h: Réception à la Salle des Illustres- Place du Capitole

ANNEXE3

MEDIATION – ARBITRAGE : UNE JUSTICE EN DEVENIR ?

9 h Propos Introductifs :

Constat du relatif échec des modes alternatifs de règlement des conflits en France Comment les renforcer ?

Monsieur le Premier Président VONAU,
Monsieur le Bâtonnier SAINT GENIEST,
Monsieur le Président RAIBAUT.

I – LES MODES ALTERNATIFS DE REGLEMENT DES CONFLITS : LES EXPERIENCES REUSSIES

I. La place des M.A.R.C. dans le panorama judiciaire

9 h 30 Mr GARAPON, Secrétaire Général de l'institut des hautes études sur la justice

II. Les Modes alternatifs en Droit comparé : Présidence : Monsieur le Président RAIBAUT

10 h : Mr le Professeur CORREA DELCASSO, Avocat au Barreau de Barcelone
Droit et pratique de l'arbitrage en Espagne

10 h 30 : Mme le Professeur Stacie STRONG (Université du Missouri)
Droit et pratique de l'arbitrage aux Etats unis

11 h : Mme le Professeur Sylvette GUILLEMARD (Université Laval QUEBEC)
L'offre de justice alternative au Canada

11 h 30 : Mr le Président Daniel TRICOT, Président honoraire de la chambre commerciale de la Cour de Cassation
Perspectives du recours à l'arbitrage dans la pratique française

12 h : Me Charles KAPLAN, Avocat américain inscrit au Barreau de Paris
La place de l'arbitrage dans le Droit des Affaires

12 h 30 : Me Charlotte BUTRUILLE-CARDEW, Avocat au Barreau de Paris
La « collaborative law »

13h15 : **Cocktail déjeunatoire à la Maison de l'Avocat** (*offert par le Barreau*)
13 Rue des Fleurs – TOULOUSE -

II – PRATIQUES PROCEDURALES DES MODES ALTERNATIFS EN DROIT FRANÇAIS ET EUROPEEN

Présidence Monsieur le Bâtonnier SAINT GENIEST

14h30 : Mr le Président COUSTEAUX, Président de Chambre à la Cour d'Appel de Toulouse
Le rôle du juge dans les modes alternatifs

15 h : Mr le Bâtonnier Michel BENICHOU, Président d'honneur du conseil national des barreaux, Ancien Bâtonnier du Barreau de Grenoble
Le rôle des conseils dans les modes alternatifs

15 h 30 : M. le Professeur Denis MOURALIS (Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse)
Concurrence entre procédures arbitrales et étatiques, solutions en droit comparé et en droit européen

16 h : M. le Professeur DESSAINT
Approche économique des modes alternatifs de règlement des conflits

16 h : TABLE RONDE : DEVELOPPER LES MODES ALTERNATIFS
Modérateur : M. le Président STEINMANN

Intervenants :

M. P. ROBARDEY, Président MEDEF 31

M. G. RICHELME, Secrétaire Général EUROCOPTER

Mme J. DAHAN, Directrice du centre de recherches et de médiation (CERME)

Me G. FLORA, Président de la Chambre des Notaires

Me J.H FARNE, Président délégué du centre de médiation de Toulouse
Midi-Pyrénées
M. BAISSUS Conseiller à la Cour d'Appel de Toulouse

17 h : CONCLUSION

M. GARAPON, Secrétaire Général de l'institut des hautes études sur la
justice
Mr le Professeur J.J BARBIERI, Professeur à l'Université Toulouse I